



HAL
open science

L'occupation rurale gallo-romaine de la vallée de la Selle : première approche

Lydie Blondiau

► **To cite this version:**

Lydie Blondiau. L'occupation rurale gallo-romaine de la vallée de la Selle : première approche. Séminaire Workshop 1 Établissements ruraux du Nord et de l'Est de la Gaule : données récentes, Mar 2014, Paris, France. <halshs-01058493>

HAL Id: halshs-01058493

<https://shs.hal.science/halshs-01058493v1>

Submitted on 27 Aug 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Dossiers du programme européen “Rural Landscape in north-eastern Roman Gaul”

dirigé par Michel Reddé, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études (EPHE)

Workshop 1

Établissements ruraux du Nord et de l'Est de la Gaule : données récentes

24-25 mars 2014, Paris, INHA

L'OCCUPATION RURALE GALLO-ROMAINE DE LA VALLÉE DE LA SELLE : PREMIÈRE APPROCHE

Lydie Blondiau - Inrap*

Introduction

Le suivi archéologique effectué depuis plus de dix ans sur le territoire des communes de Salouël, Pont-de-Metz, Renancourt, au sud-ouest d'Amiens et plus particulièrement de part et d'autre de la vallée de la Selle permet une première approche de l'organisation de ce terroir (fig. 1).

Cadre géographique

Le rebord de plateau qui surplombe la vallée de la Selle culmine à une altitude de 68 m NGF. La confluence de cette rivière avec le fleuve Somme s'effectue à 1,5 km vers le nord-est de celui-ci.

La zone d'étude correspond au plateau ondulé présentant un substrat de craie coniacienne du crétacé supérieur. Cette position classique est celle de nombreux autres sites contemporains sur les plateaux qui entourent la ville d'Amiens dans un rayon de 5 à 10 km.



+ Fig. 1. Localisation de la zone d'étude.

* Inrap, Halma-Ipel UMR 8164.



© IGN 2012 – www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

+ Fig. 2. Localisation des sites ruraux mentionnés dans l'article (fond Géoportail, ©IGN 2012).

Les implantations antérieures

De nombreux témoins reconnus lors de fouilles ou de diagnostics attestent d'occupations dès la période moustérienne et jusqu'à la période moderne.

Dans le triangle géographique qui nous occupe nous signalons la présence d'un enclos funéraire (Salouël "Nouvel Hôpital", Blondiau 2008), daté du Bronze ancien/moyen (fig. 2 NI Hp cercle) ainsi que d'un ensemble de fosses dépotoirs ayant piégé une quantité importante de mobilier (Amiens, Intercampus, Blondiau 2012). La présence de structures porteuses retrouvées sur ce même site pourrait correspondre à des vestiges de structures construites formant un second pôle d'occupation tourné vers le stockage.

La période de La Tène ancienne est représentée sur le site Intercampus. L'espace est structuré par des fossés autour desquels gravitent des silos et greniers. Dans une zone vierge de constructions, un ensemble de quatorze greniers, quatre silos et des fosses, semble se développer le long d'un axe nord-ouest / sud-est. Les limites septentrionales formées par un fossé et une palissade seront reprises et re-matérialisées jusqu'à la période gallo-romaine.

Deux nécropoles sont implantées durant La Tène B2-C1. La première est située sur le territoire de Salouël (cimetière de neuf tombes et deux enclos funéraires, fouille N. Buchez, Buchez 2008, fig. 2 CHU nécro), la seconde (six tombes dont une à architecture monumentale) est sur le territoire d'Amiens (site d'Intercampus, Blondiau 2012). Les sépultures du cimetière amiénois s'organisent autour de la tombe principale qui possède un système de signalisation externe (bâtiment sur poteaux carré de 4,70 m de côté) et renfermait les caractéristiques du modèle aristocratique : chambre funéraire, foyer, neuf vases et un bracelet. La localisation de ce cimetière à plus de 300 m du secteur d'habitat ne permet pas d'établir le lien entre ces deux pôles d'occupation.

La Tène moyenne et finale

La mise en place de systèmes fossoyés marque un changement radical de la forme de l'habitat.

L'établissement d'Intercampus se développe au sein d'un enclos A qui connaîtra, avec une restructuration, une pérennité dans sa structuration générale jusqu'au début de la période romaine. Les fossés sont rectilignes et délimitent un espace intérieur de 2310 m² très probablement divisé en plusieurs zones. La partie sud-ouest de l'enclos est fermée par une palissade, aucun système de fermeture n'a été repéré pour l'extrémité sud (fig. 3).

Il est difficile de déterminer les fonctions exactes de chaque secteur. Il semble néanmoins que la partie nord soit réservée aux habitats, le sud plutôt affecté aux réserves agricoles et au pacage ou espaces verts. Des fragments de clôtures partitionnent les secteurs entre eux.

Cet enclos au vu de sa taille peut être qualifié de familial.

Un second pôle d'occupation B est délimité par deux fossés qui forment un angle droit et déterminent ainsi deux côtés d'une surface quadrangulaire dont les deux autres côtés semblent ouverts. Pour la partie sud, aucune structure de types chablis ou poteaux n'a été retrouvée, pour la zone ouest la question reste en suspens (la limite d'emprise ne permet pas de trancher sur ce sujet). Une entrée, large de 4 m, est marquée par l'interruption des deux fossés à l'ouest. Ce passage est aménagé : trois poteaux sont disposés à l'intérieur de l'espace indiquant une fermeture physique. Ce passage semble être contrôlé par une structure circulaire. En effet, une construction circulaire est située à l'extrémité du fossé nord et une clôture marque une limite physique entre cette zone d'accès et le reste de l'habitat. Cette petite parcelle (18 m de long sur 17 m de large) est clairement identifiée et matérialisée ; l'habitat n'en occupe que l'angle nord-est, le reste étant vierge de structure : zone de jardin ou pacage ? Une zone vide apparaît derrière



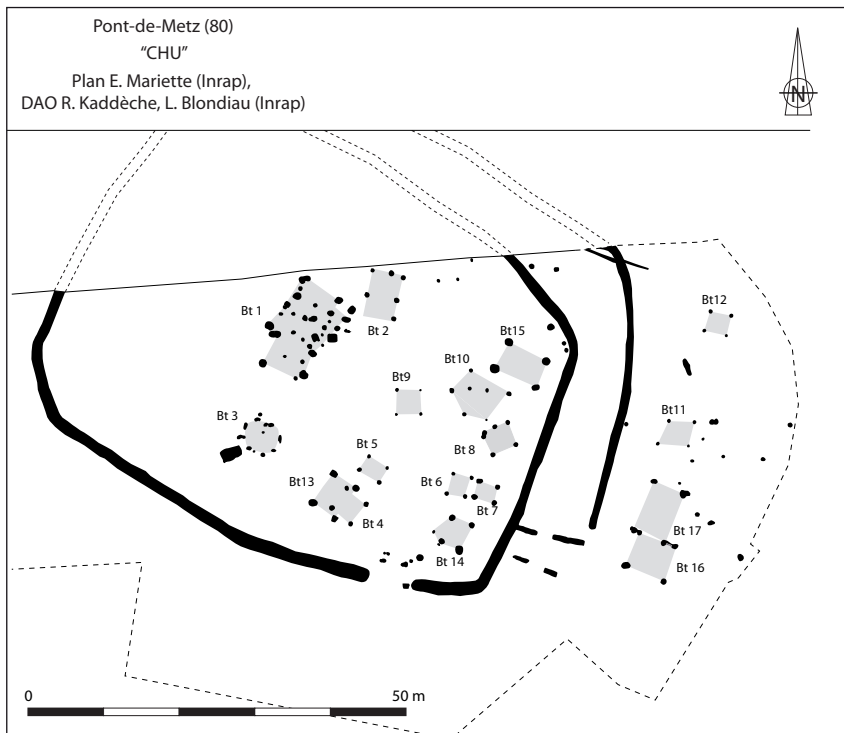
+ Fig. 3. Amiens "ZAC Intercampus" : plan de la période de La Tène moyenne-finale (Blondiau 2012).

cette parcelle. Délimitée par deux clôtures, elle est large de 11,50 m et pourrait indiquer un axe de circulation nord-sud, permettant l'accès de la partie vierge au sud aux édifices septentrionaux ainsi qu'à l'entrée.

À l'ouest de ce chemin, six zones d'occupation sont matérialisées par des clôtures ou des fossés.

À la fin de La Tène, un enclos curviligne est excavé, matérialisé par un fossé en "Y" de 2,20 m de large (fig. 3 en grisé). Le plan présente une forme assez particulière en triangle. Une entrée est marquée par l'interruption des fossés sur une largeur de 4 m, soulignée par trois poteaux de faible profondeur indiquant une fermeture physique (porte) plutôt qu'une superstructure importante.

Cet ensemble doit fonctionner en réseau avec le site de l'Hôpital Sud, daté de La Tène D-période augustéenne, situé à 75 m au sud-ouest (fig. 4) (Malrain et al. 2007).



+ Fig. 4. Pont-de-Metz "CHU"
(d'après Malrain et al. 2007).

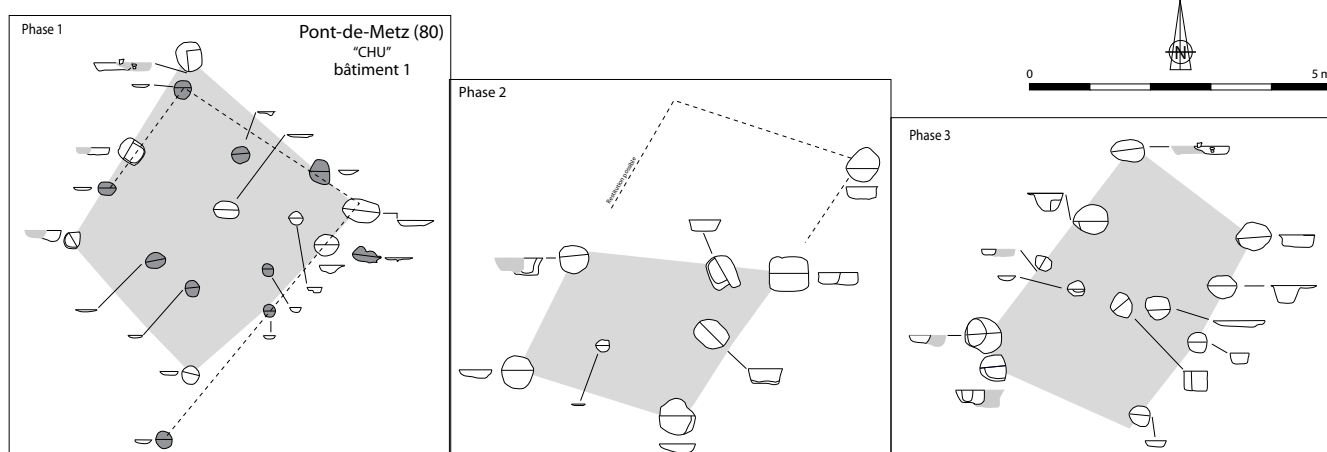
Il se présente sous la forme d'un enclos sub-rectangulaire dont la superficie estimée pourrait atteindre 3150 m². Une interruption de 5,5 m des fossés marque une entrée près d'un angle. Le passage est aménagé par quatre poteaux disposés à l'intérieur de l'enclos qui suggèrent une fermeture physique (porche ?). L'enclos est doublé sur sa face orientale par un fossé, formant ainsi un corridor de 8 m de large. Ce dernier est fermé par quatre segments de fossés placés perpendiculairement. L'intérieur de l'enclos est occupé par un bâtiment central et par une douzaine de constructions qui se répartissent le long du fossé, en retrait de 3 à 5 m. Le même phénomène est observable dans le cas des quatre constructions disposées à l'extérieur de l'enclos. Cette disposition est à mettre en relation avec un talus situé à l'intérieur de l'enclos. Plusieurs axes de circulation ont pu être déduits par les "espaces vides" entre les édifices. En partant de l'entrée, on distingue un axe principal de circulation parallèle au fossé d'enclos. Son tracé est défini par l'alignement de quatre bâtiments implantés de part et d'autre de l'entrée, sur une distance de

30 mètres. Cette aire de circulation s'infléchit ensuite vers l'ouest pour déboucher sur un espace large d'une dizaine de mètres.

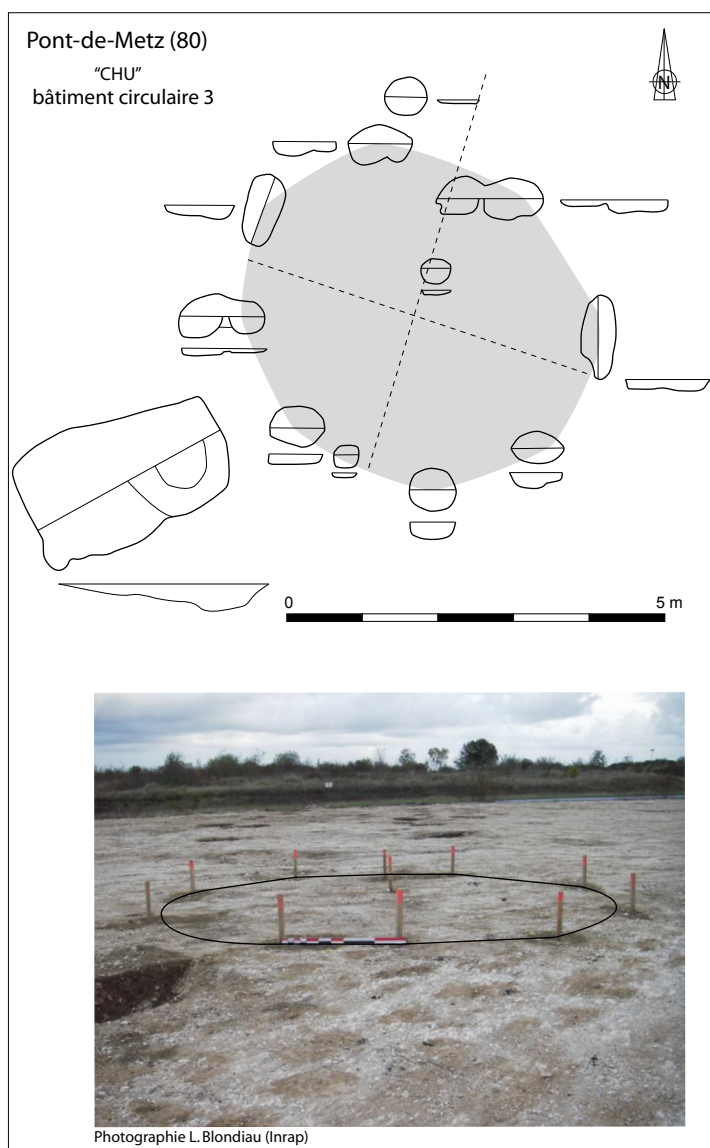
La caractéristique la plus marquante de ce plan, est la position quasiment centrale de la construction la plus importante du site (fig. 5). Son orientation est/ouest lui permet de profiter pleinement de l'ensoleillement. Elle a vue, au-delà d'une large esplanade, sur la partie construite de l'est et les activités qui s'y déroulent et elle bénéficie d'un vaste espace à l'arrière. Les deux bâtiments qui l'encadrent se distinguent d'emblée des autres. Le bâtiment 3 est circulaire, et le bâtiment 2 est d'un petit module.

Le bâtiment circulaire est composé de treize poteaux disposés dans des fosses de 1 m de diamètre. Neuf d'entre eux forment un cercle de 5 m de diamètre, cernant ainsi une superficie de près de 20 m². Trois poteaux sont légèrement décalés ; ils pourraient témoigner, soit de réparations soit de renforts. Un poteau extérieur suppose l'emplacement d'une entrée. Un dernier, localisé à l'intérieur, pourrait contribuer au soutènement de la charpente ou d'un étage. L'élément marquant de cette architecture est l'organisation symétrique des poteaux par rapport à l'axe de l'entrée. Leur implantation par paire est équilibrée et symétrique (fig. 6).

Les activités peuvent être déduites de l'architecture des constructions.



+ Fig. 5. Pont-de-Metz "CHU", le bâtiment principal n°1 (d'après Malrain et al. 2007).

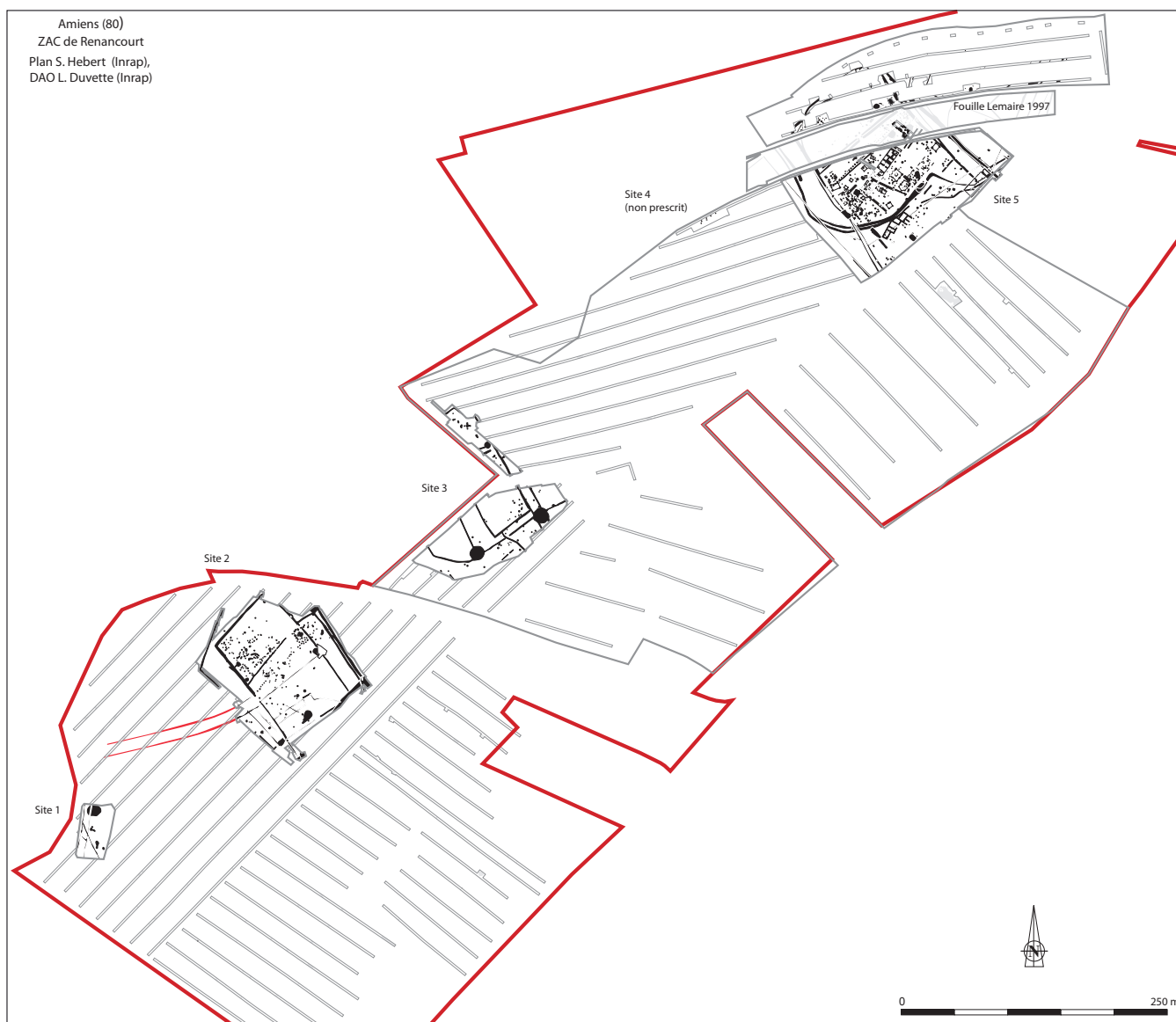


+ Fig. 6. Pont-de-Metz "CHU", le bâtiment circulaire n°3 (d'après Malrain et al. 2007).

Le bâtiment central repose sur huit à dix poteaux répartis symétriquement de part et d'autre de l'axe faitier. Sa position privilégiée au cœur de l'enclos le désigne comme la demeure du résident le plus important du site. Quatre bâtisses pourraient correspondre à des maisons dans l'enclos et deux à l'extérieur. Cette fonction est suggérée par la forme architecturale, par la superficie, et par la présence de mobilier localisé dans le tronçon de fossé, les jouxtant. Une fonction de stockage pour les autres constructions à quatre poteaux peut être proposée. Pour le bâtiment circulaire, déterminer l'activité pratiquée est ardue : habitat comme à Cagny, où l'association spatiale d'un grenier et d'une grande fosse dépotoir permet de le supposer (Jahier et alii 2000). Ici, il se distingue des dix-sept autres édifices par cette technique de construction singulière qui le met en valeur. Le choix de son emplacement dans l'enclos ne relève pas non plus du hasard, il est non loin de la construction la plus importante du site et sépare un espace bâti d'un espace non construit.

Le fossé en face de cette construction a livré un fragment d'os humain. L'étude anthropologique menée par Estelle Pinard a permis de déterminer qu'il correspond à la partie médiane d'une diaphyse de fémur gauche, appartenant à un adulte. La pièce porte des traces d'altérations liées à une exposition à l'air libre et des dégradations probablement dues à l'intervention de carnivores. Des traces d'un coup et une probable fracture volontaire de l'os ont été relevées.

La présence d'ossements dans les fossés enserrant les habitats de La Tène finale en Picardie est relativement courante ; ce qui l'est moins ce sont les stigmates de coups. La pratique de la décarnisation ne s'exerce pas sur tous les



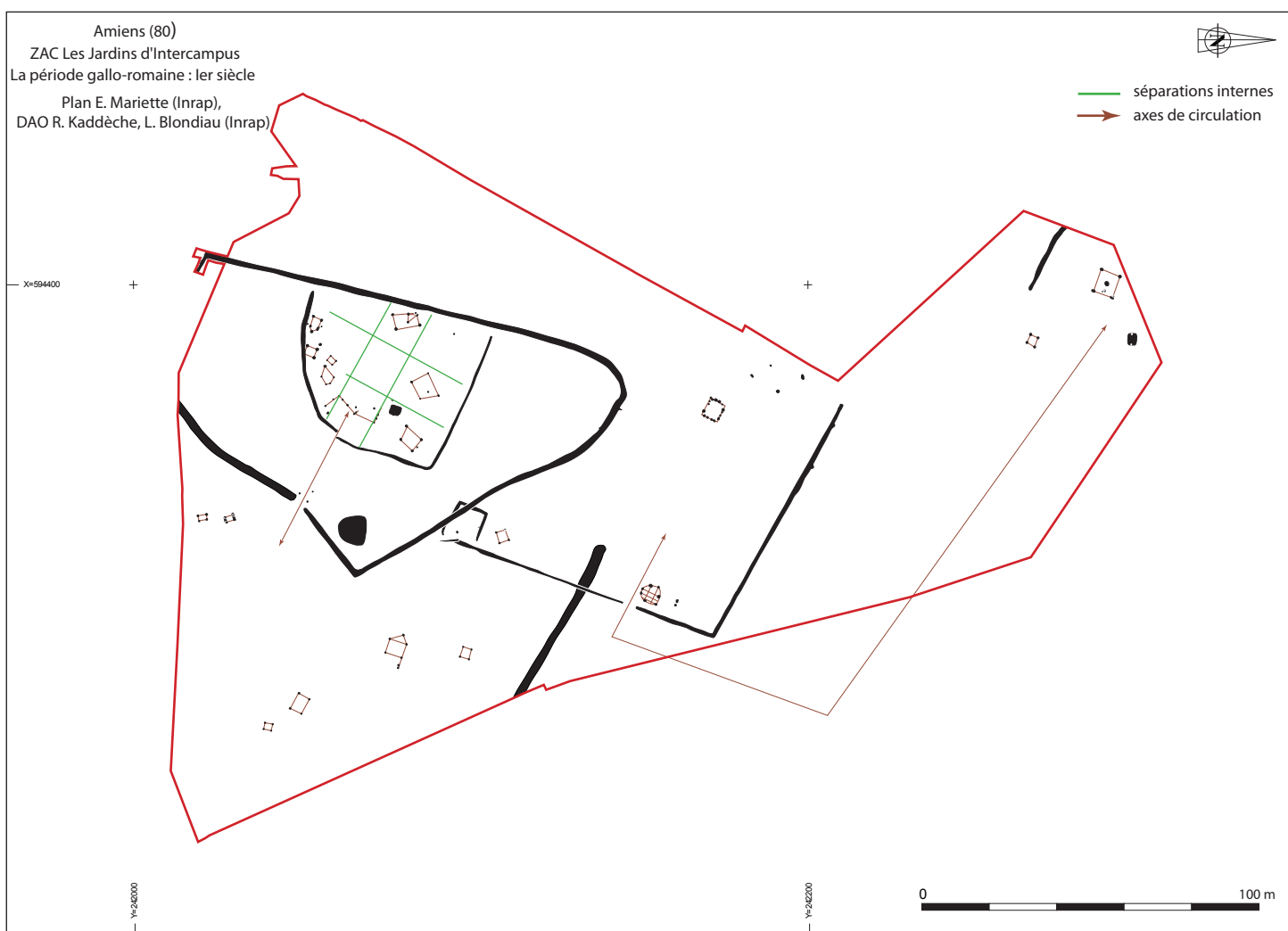
+ Fig. 7. Amiens-Renancourt "ZAC de Renancourt", plan général des structures (Duvette, inédit).

habitats, il semble plutôt qu'elle soit réservée à ceux qui occupent une position élevée dans la hiérarchie des sites (Boulestin, Duday 1997 ; Malrain 2000).

Sur la commune de Renancourt, rive opposée de la Selle, un diagnostic réalisé en 2007 (Duvette et alii 2007), sur une superficie de 53,4 ha, a en partie été fouillé par N. Cayol et L. Duvette en 2010 et 2012. Trois indices préhistoriques et cinq sites attribuables à La Tène finale et au début de la période romaine ont été découverts. Deux groupes de tombes de La Tène C2/D1 ont été repérés (site 1 et 4). Le premier se développe le long d'un chemin, le second est situé aux abords d'un établissement à enclos fossoyé (site 4). Trois sites d'habitats ont été localisés. Le premier est un enclos curvilinéaire daté C2/D1 (site 3, fouille N. Cayol, rapport en cours). Le second est daté de La Tène finale et est marqué par un enclos plus ou moins carré de 40 m de côté (site 2, fouille L. Duvette, rapport en cours). Le troisième (site 5) correspond à des enclos fossoyés dont l'origine remonte à La Tène D1 (fouille L. Duvette, rapport en cours) (fig. 7).

La période romaine

Le site antique d'Intercampus ne voit aucune transformation majeure au I^{er} siècle ap. J.-C. (fig. 8). L'implantation est identique à celle de La Tène moyenne-finale : l'enclos curviligne en "Y" englobe un nouveau petit enclos sub-quadrangulaire. Ce dernier est creusé au même emplacement que celui de la phase laténienne et présente des dimensions identiques (2244 m²). Il s'adosse à l'enclos curviligne à l'ouest, et une entrée, en chicane, de 1,50 m de large est installée face à celle de l'enclos monumental à l'est.



+ Fig. 8. Amiens "ZAC Intercampus" : plan de la période gallo-romaine : 1^{er} siècle (Blondiau 2012).

Les partitions internes héritées de la phase précédente, sont reprises. Huit zones d'occupations peuvent être différenciées (fig. 8). Les constructions d'habitats occupent les parties nord, et le sud est occupé par des greniers. Des fragments de clôtures partitionnent les secteurs. Celle-ci montre que les trois bâtiments occupent parfaitement le centre de l'espace où ils sont implantés.

Le caractère défensif ou ostentatoire transparaît à cette période par le fossé d'enceinte curviligne, par la mise en évidence de l'entrée et par un fossé palissadé doublant le fossé d'enclos externe.

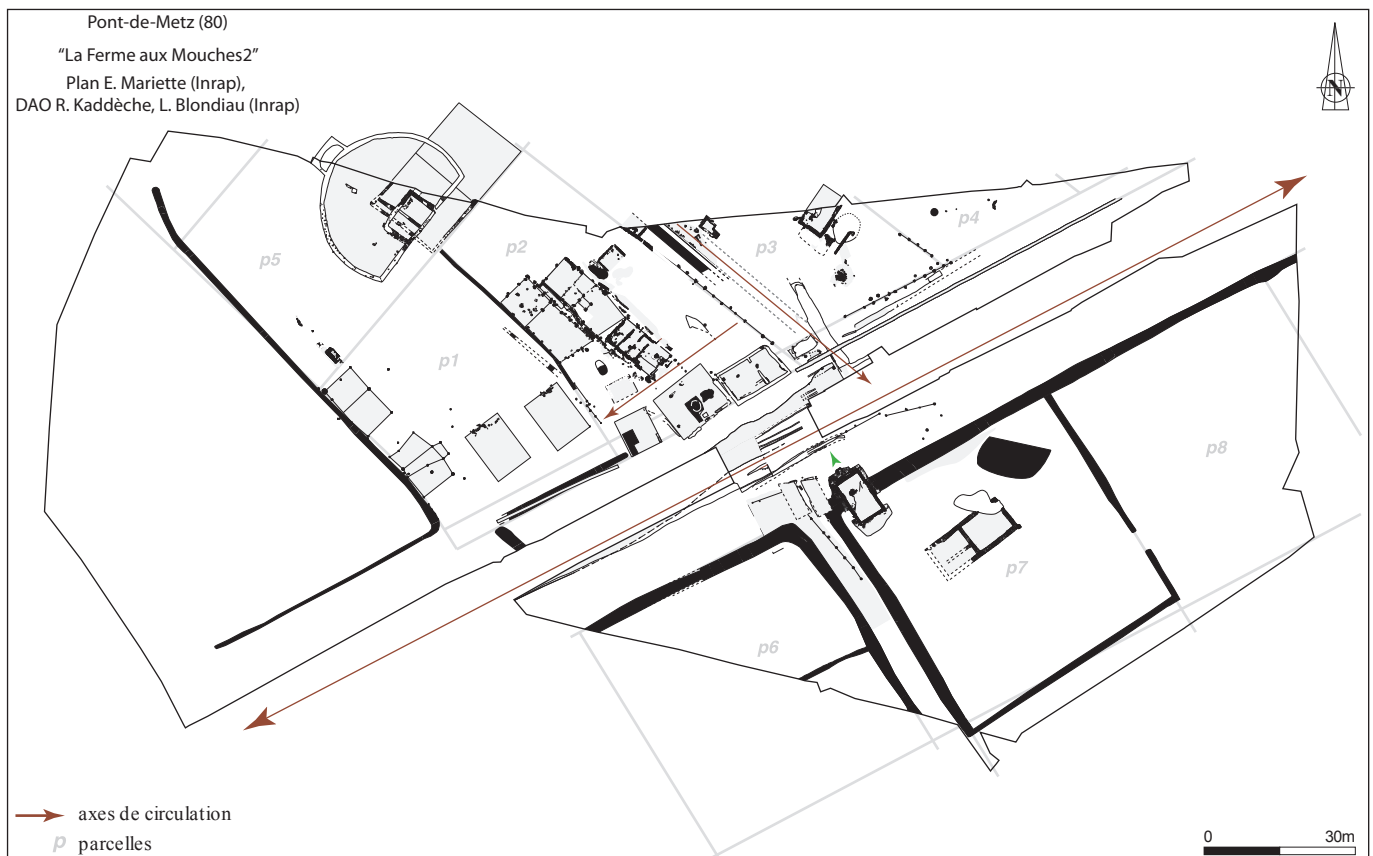
À l'extérieur du fossé d'enceinte curviligne, une batterie de greniers est implantée selon un axe nord-ouest / sud-est, c'est -à dire parallèlement au fossé palissadé externe.

Un troisième pôle d'occupation apparaît au nord-ouest. La limite d'emprise de décapage ne permet pas de préfigurer de la nature ni de la stricte synchronie de cet habitat. Deux greniers, un silo et un fond de cabane augurent d'un secteur périphérique se développant très probablement en bordure de la voie Amiens-Rouen.

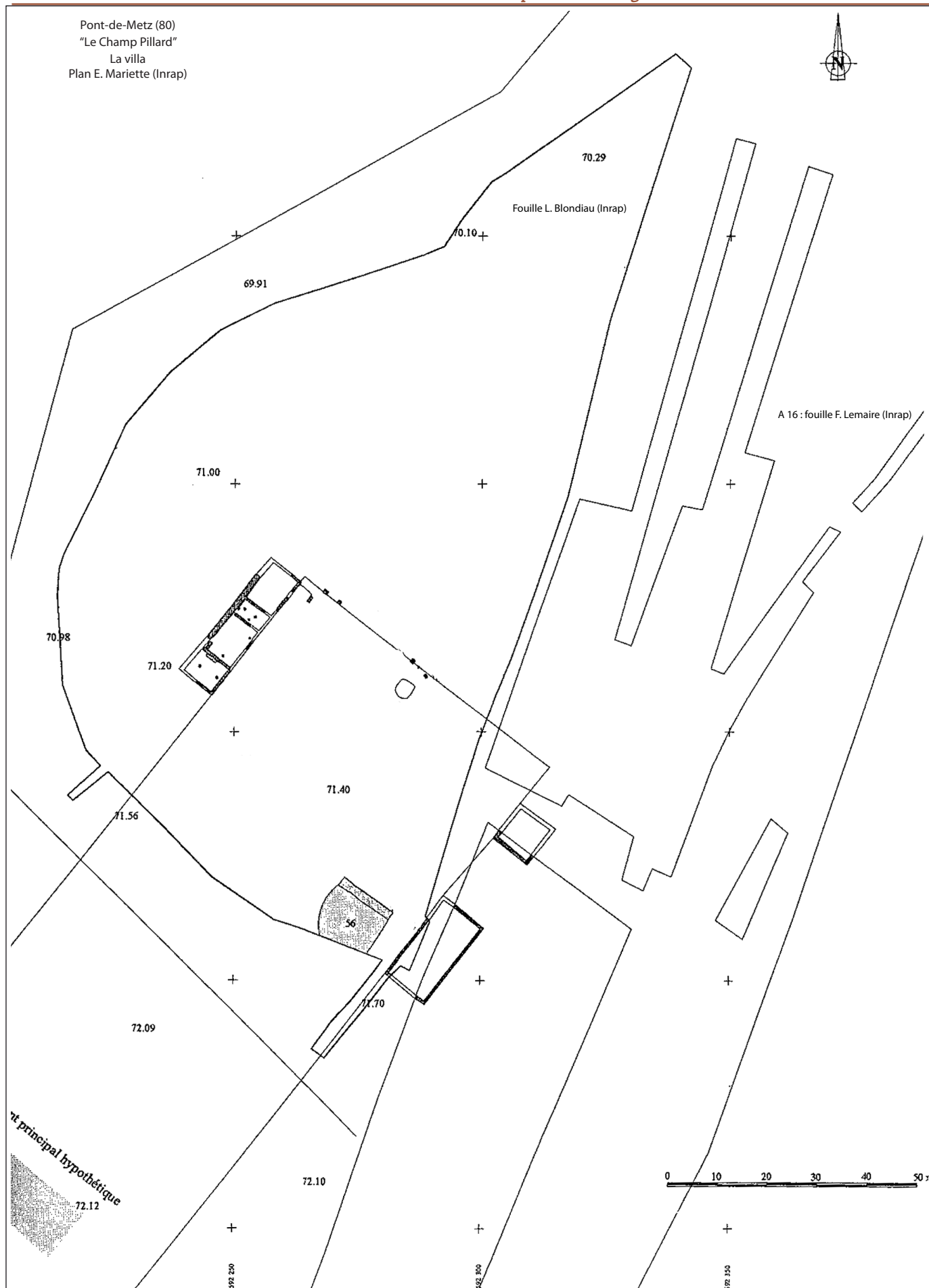
La fin de l'occupation romaine d'Intercampus se situe après le second siècle.

Sur le versant opposé à 3 km (commune de Pont-de-Metz), l'agglomération secondaire "La Ferme aux Mouches" se développe. L'exemple de ce gisement peut être cité dans la mesure où il se situe sur le même versant que la villa de Pont-de-Metz et des sites de Renancourt qui dominent la vallée de la Selle. Sa configuration étant différente de celle des sites précédemment présentés, nous ne présentons dans ce texte que les grandes lignes d'évolution de l'agglomération (fig. 9).

L'occupation est reconnue dès le début du I^{er} siècle durant lequel la voirie principale (Amiens-Rouen) est en terre et bordée de deux fossés autour desquels se développe un réseau parcellaire au sein duquel des structures d'habitat à pans de bois ont été reconnues. Au II^e siècle, la mise en place d'une nouvelle voirie empierrée longée de caniveaux en bois voit l'apparition des bâtiments sur solins de craie en dépit de la persistance de constructions de plans plus précoces (poteaux et solins de silex). La partie sud du site est occupée par des parcelles encloses desservies par une voirie transversale empierrée. Au milieu du II^e siècle, le site atteint son apogée, les délimitations fossoyées ont quasiment disparu au nord, les édifices sur semelles de craie sont généralisés ; la partie sud du site semble dé-



+ Fig. 9. Pont-de-Metz "La Ferme aux Mouches" : plan des vestiges du II^e siècle (d'après Blondiau 2002).

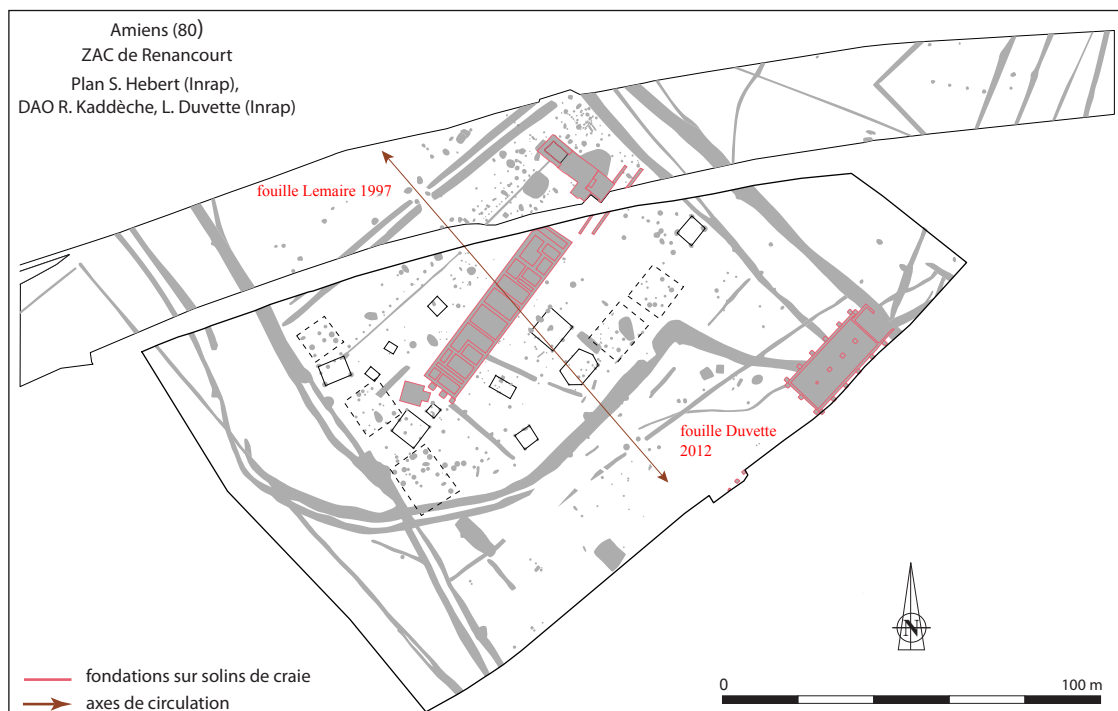


+ Fig. 10. Pont-de-Metz "Le Champ Pillard" : plan des vestiges de la villa (d'après Blondiau 1996).

saffectedée, la voirie transversale est élargie. La fin du II^e siècle, se caractérise par le retour de constructions légères, de plan allongé, sur poteaux avec calage de silex. Sur le secteur sud, les constructions sont bâties en dur ou sur sables et des palissades servent de délimitations. Au III^e siècle, de nouveaux édifices s'implantent au nord dans des espaces vides ou le long d'axes de circulation. Le terme de l'occupation romaine est fixé par le mobilier céramique au IV^e siècle issu de trois inhumations installées le long de la chaussée principale. Des colluvions et remblais viennent ensuite sceller les vestiges du secteur sud et un nouveau chemin est installé sur l'antique chaussée.

La villa de Pont-de-Metz "Le Champ Pillard" a été fouillée en 1993 dans le cadre de l'autoroute A 16 et en 1996/1997 préalablement aux travaux de la pénétrante Ouest d'Amiens (Lemaire 1994 ; Blondiau 1996). Le site est occupé dès la période du Bronze final IIb/IIIa et perdure durant le premier et le second âge du Fer. À la Tène finale, des structures de conservation (greniers et silos) apparaissent. La villa se développe dans la continuité du réseau laténien et comprend cinq phases du I^{er} siècle ap. J.-C. au III^e siècle. Dès le premier siècle, un réseau fossoyé délimite des enclos quadrangulaires à vocation agro-pastorale. À la fin de celui-ci, une ferme indigène précoce s'ébauche et dictera l'implantation de la future villa. À la fin du II^e - début III^e siècle, l'organisation change radicalement, les premiers bâtiments en dur apparaissent. Au III^e siècle, une villa "classique" pour la Picardie orientée nord-ouest/sud-est est aménagée. Trois bâtiments, dont peut-être la demeure du villicus (29,75 m de long sur 8 m de large), sont fondés sur semelles de craie et ensèrent une cour trapézoïdale à l'extrémité de laquelle un porche d'entrée quadrangulaire donne accès à la *pars rustica* (fig. 10).

Le site romain de Renancourt, partiellement fouillé par P. Lemaire en 1997 lors de la création de la Pénétrante Ouest d'Amiens et ensuite par L. Duvette en 2012, s'étend sur 10 ha (fig. 11). L'extraction de limon au XIX^e siècle a détruit une partie du site qui est conservé sur environ 5 ha. Le premier état de ce site remonte à La Tène D1/D2 où un vaste enclos est créé. Lui succède, un large fossé au tracé irrégulier creusé au début de la période augustéenne. La présence d'armes et une grande quantité de céramique tardo-républicaines poussent l'auteur à y reconnaître un caractère militaire. À la période augustéenne, un grand enclos rectangulaire d'au moins 150 m de long et de 100 m de large, est mis en place. Il perdurera jusqu'au règne de Tibère. Un double fossé doté d'une ouverture dans l'axe médian doublé d'un porche monumental sépare l'espace interne en deux zones inégales. Deux bâtiments sur poteaux sont installés le long du fossé. Au milieu du I^{er} siècle, le site est reconfiguré, le tracé de l'enclos est légèrement déplacé vers le nord-est et trois bâtiments sur semelles de craie sont érigés. Le balnéaire fouillé en 1997 constitue la limite nord-est du plus grand bâtiment dont les dimensions atteignent 70 m de long sur 15 m de large. Le second présente un plan quadrangulaire de 25,70 m de long pour 11,30 m de large. Même si les constructions sont enserrées dans un réseau fossoyé flavien, le manque de mobilier datant ne permet pas d'affirmer la synchronie de ces différents éléments. L'architecture des édifices évoque clairement la villa gallo-romaine picarde, mais l'organisation spatiale n'est pas régulière. Le terminus post quem est daté de la fin du I^{er} siècle - début II^e siècle (L. Duvette, rapport en cours).



+ Fig. 11. Amiens-Renancourt "ZAC de Renancourt", plan général du site 5 (Duvette, inédit).

Les bâtiments

Les périodes protohistoriques et gallo-romaines sont dominées sur ce secteur par des constructions en bois n'utilisant pas la pierre ni le calcaire. L'usage de soubassement en craie et d'élévation de moellons de craie et de rognons de silex est attesté sur l'agglomération secondaire de "La Fermes aux Mouches" (fig. 12) et sur la villa "Le Champs Pillard" à partir de II^e siècle. Les constructions de ce type à Renancourt semblent apparaître dès la période flavienne, ce qui, dans l'état actuel des connaissances, serait le premier exemple de constructions précoces sur semelles de craie. Le déficit de mobilier permettant de confirmer cette chronologie nous pousse, ainsi que l'auteur, à une grande prudence.

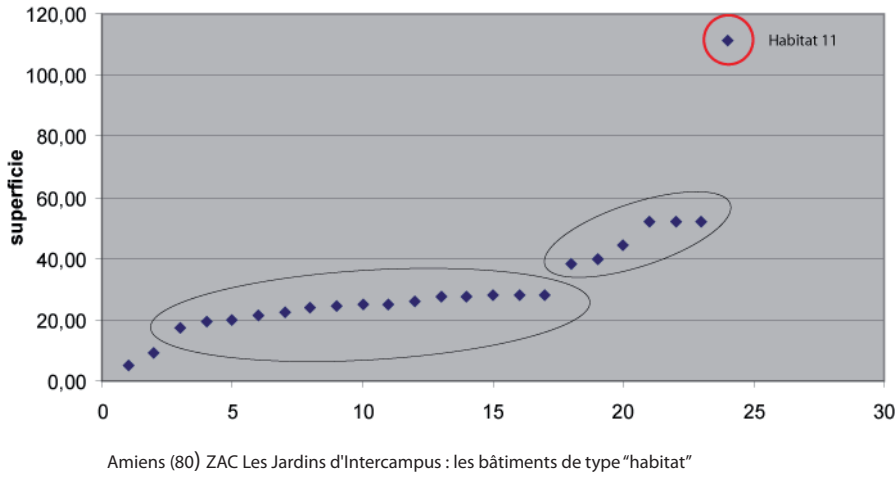
Les plans sont tous allongés, présentant une ou plusieurs pièces. Des caves sont présentes sur l'agglomération secondaire et à Renancourt. Les toitures sont couvertes soit de matériaux périssables soit de tuile.

Les formes des bâtiments sur poteaux sont variées. Sur le site d'Intercampus, trois groupes se distinguent (fig. 13). Le premier correspond à un ensemble de douze structures d'environ 20 m², le second comprend les six structures de 39 m² à 52 m². Les surfaces du premier groupe sont compatibles avec une fonction d'habitat (Collart 1996, p.150 ; Audouze, Buchsenschutz 1989). Pour les édifices du deuxième groupe, de dimensions pouvant atteindre 52 m², l'interprétation est difficile voir impossible à préciser. Ces constructions ont pu abriter des personnes, soit de manière permanente soit peut-être de manière ponctuelle (Collart 1996, p.150) mais ont pu aussi servir d'ateliers, d'étables, d'écuries, de bergeries, de granges, de remises. Il faut aussi envisager le cas de constructions mixtes (hommes-animaux) (Gaudefroy 2011) (fig. 14).

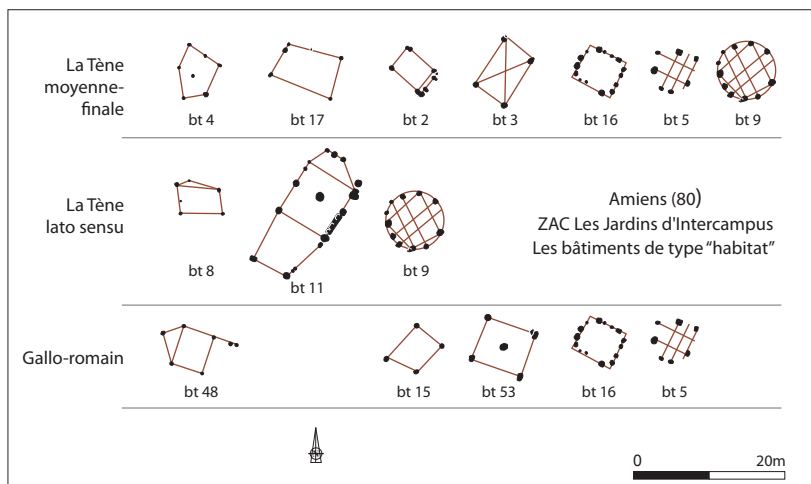


+ Fig. 12. Pont-de-Metz "La Ferme aux Mouches" : évolution chronologique des bâtiments (d'après Blondiau 2002).

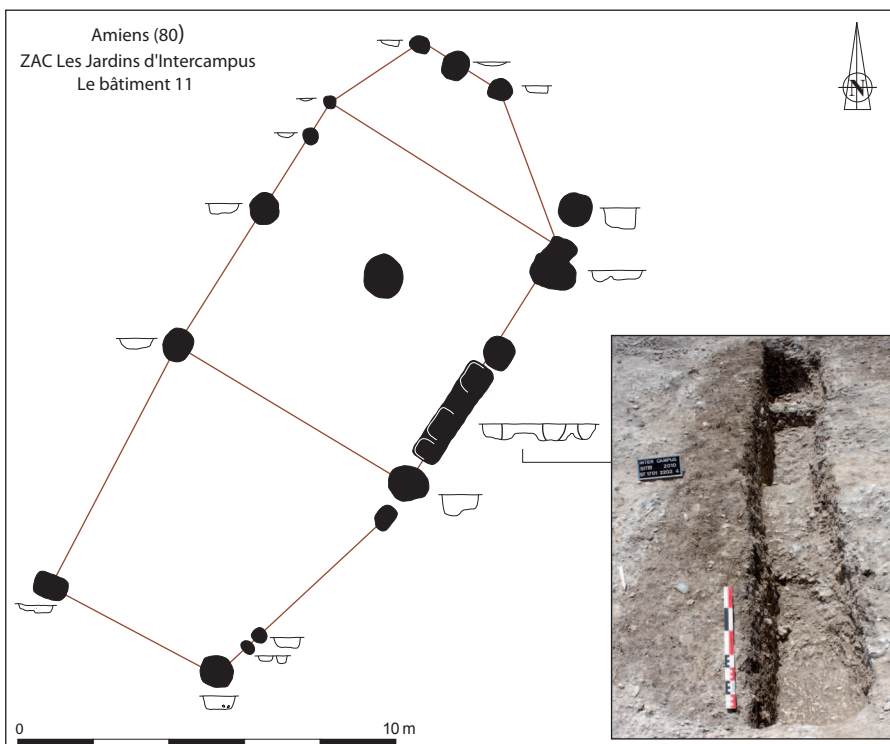
Les bâtiments d'habitat



+ Fig. 13. Amiens "ZAC Intercampus" : distribution planimétrique des bâtiments (Blondiau 2012).



+ Fig. 14. Amiens "ZAC Intercampus" : les bâtiments de type "habitat" par période (Blondiau 2012).



+ Fig. 15. Amiens "ZAC Intercampus" : le bâtiment 11 (Blondiau 2012).

Un bâtiment fait exception avec 111,39 m². Il peut être classé comme "résidence" (fig. 15). Ce terme, selon S. Gaudefroy (Gaudefroy 2011), comprend des "constructions dont la superficie, la forme et la localisation dans le site permettent d'envisager qu'il s'agit d'une habitation principale. Les surfaces vont de 45 à 120 m², avec une moyenne de près de 70 m². Les plans sont hétérogènes, mais s'inscrivent soit dans un rectangle, parfois allongé, soit dans un trapèze. Un cloisonnement interne est parfois suggéré par la présence de petits poteaux. Des poteaux situés à l'extérieur, dans le prolongement du grand ou du petit côté, suggèrent l'existence de porche d'entrée, voir de galerie couverte". Il s'agit du seul exemple découvert sur le site d'Intercampus, mal daté (La Tène lato sensu), qui peut être indubitablement attribué à un habitat. Le plan se rapproche de celui de Loeuilly "Les Terres du Lieutenant Colonel" daté de La Tène C2/D1.

Parmi les constructions considérées comme "Habitat", nous retiendrons tout particulièrement les édifices circulaires (sept cas soit 29 % du corpus) (fig. 16). Très mal calés chronologiquement (six sont datés de La Tène lato sensu, un ne l'est que par l'analyse spatiale (La Tène moyenne-finale et/ ou gallo-romain), ils représentent un type spécifique dont la fonction est encore largement discutée par les spécialistes. Les plans sont incomplets mais sont présentés car leur forme est indiscutable, des zones vides de structures en creux les entourent, et la régularité du plan permet de reconnaître les vestiges d'une seule construction. Les structures conservées ne semblent correspondre qu'aux éléments les plus profondément ancrés. Les plans ont la forme d'une simple couronne de trous de poteau, circulaire à ovoïde, dont la superficie est comprise entre 17 et 50 m². Le diamètre oscille entre 5,5 et 7,9 m. Chaque plan est limité à 7 ou 12 poteaux qui sont, à quelques exceptions, non équidistants, pouvant être séparés par des intervalles de 0,6 à 2 m.

Bâtiment	Nb Tp	Diamètre / Longueur	largeur	Superficie	Orientation	Mobilier et datation
Habitat 5	7	5		17,27 m ²	/	NON
Habitat 5 bis	9	7,9		24,80 m ²		OUI La Tène lato sensu
Habitat 6	9	7,9		24,80 m ²		NON
Habitat 7	5	3,5		10,99 m ²		NON
Habitat 9	12	7,50		23,55 m ²	/	OUI La Tène lato sensu
Habitat 10	5	6		18,84 m ²	/	OUI La Tène lato sensu et La Tène moyenne -finale
Habitat 12	9	8	6,5	50,24 m ²	/	NON

Amiens (80) ZAC Les Jardins d'Intercampus : les bâtiments circulaires

+ Fig. 16. Amiens "ZAC Intercampus" : les édifices circulaires (Blondiau 2012).

Conclusion

Le choix d'implantation des différents sites présentés est raisonné. Implantés sur le rebord du plateau, ils dominaient la rivière "la Selle", ce qui relève d'un choix stratégique. La Selle est en effet navigable au moyen de chalands, barque, ... Ils sont insérés dans un maillage de sites antérieurs et contemporains. La proximité d'un axe de circulation fluvial permet des échanges, le plateau est fertile, l'agriculture et l'élevage sont des composantes économiques dominantes. La proximité d'un centre économique plus important, Samarobriva, du moins à l'époque romaine, a été également un facteur déterminant dans le choix d'installation.

La continuité d'occupation entre la période de La Tène et l'époque romaine est indubitable. Aucun déplacement d'implantation n'est observé depuis La Tène moyenne-finale et le 1^{er} siècle ap. J.-C. sur le site d'Intercampus, ni sur l'occupation de la villa de Pont-de-Metz.

La création d'une double enceinte à Intercampus peut indiquer la mise en place d'un nouveau système de hiérarchie territoriale. L'assemblage de la céramique pour la période augustéenne témoigne d'un site bien ancré dans les échanges commerciaux contemporains, en lien direct avec la capitale de cité situé à proximité, et il signale aussi une population intégrée dans la Res Romana (le fragment de lampe à huile en est un exemple).

L'abandon du site au II^e siècle correspond à la mise en place des *villae* en Picardie. La désertion de ce site correspond à une réorganisation générale du terroir à la fin de la période flavienne. Le développement de l'agglomération secondaire de "La Ferme aux Mouches" en est le parfait exemple.

On peut néanmoins s'interroger sur le maillage, les relations entre ces différents sites.

Pour La Tène finale, les exploitations occupent les terroirs de Renancourt et le rebord du plateau dominant la rive droite de la Selle. S'il est difficile de connaître les relations entre tous ces sites, il est évident que la ferme au statut élevé d'Inter-campus constitue avec l'enclos du "CHU" des exploitations en interaction. Très proches géographiquement, elles sont contemporaines et montrent des similitudes au niveau des plans. Toutes deux sont des fermes puisque les caractéristiques sont acquises : surface enclose, maisons, annexes. Mais la présence d'enclos avec des constructions d'habitat et des annexes doit-elle être appelée une ferme même si le nombre d'unité de stockage traduit une production importante ou un hameau ? L'activité supposée de culte traduit-elle une fonction particulière au sein d'une ferme ou est-elle inhérente à la fonction du site ?

À l'époque romaine, l'implantation des exploitations semble s'organiser de préférence sur la rive gauche de la Selle. La nature des établissements agricoles évolue. Un réseau de fermes s'installe. Les *villae* de Pont-de-Metz, de Saveuse et l'exploitation de Renancourt (?)... peuvent appartenir à cet ensemble, mais les modalités de fonctionnements et d'échange restent à définir.

Ces sites sont des constituants à des degrés divers d'un système dans lequel ces entités contemporaines, du moins en partie, sont en corrélation entre elles. Les *villae* semblent être proches les unes des autres, elles ne sont séparées que de 2 km, soit 20 min de marche. L'*Atlas d'archéologie aérienne* d'Agache et Bréart (1975) montre des densités similaires le long des chaussées romaines en Picardie.

Toutes ces exploitations devaient donc être en relation et réaliser des échanges entre elles mais les modalités restent à définir et surtout difficiles à cerner. Il est très probable que ces exploitations revendaient leur production aux agglomérations secondaires les plus proches. Le cas de l'agglomération secondaire de "La Ferme aux Mouches" illustre clairement ce propos : la villa la plus proche est à moins de 2 km, la ville antique, Samarobriva, est à moins de 7 km. Il faut donc imaginer que l'agglomération servait d'interface entre la ville et la campagne : les propriétaires terriens y échangeaient leurs produits contre des biens manufacturés en ville, les habitants pouvaient y écouler leurs produits. Cette agglomération était dépendante de Samarobriva et dans cette optique peut donc être appelée suburbaine, comme le suggérait déjà D. Bayard en 1983. La richesse et la diversité des découvertes du XIX^e siècle abondent d'ailleurs dans ce sens et renvoient à une prospérité qu'il nous est difficile d'apercevoir sur ce site. Néanmoins, il est délicat de hiérarchiser spatialement et fonctionnellement des unités de peuplement ou de classer arbitrairement dans une catégorie (suburbain, bourg, village, agglomération rurale...). En effet, tous ces pôles sont en interaction au sein d'un territoire dont ils constituent l'armature à un moment donné de son histoire (Garmy 2002).

Bibliographie

- AGACHE, BRÉART 1975 : AGACHE (R.) et BREART (B.), *Atlas d'archéologie aérienne de Picardie. Le bassin de la Somme et ses abords à l'époque protohistorique et romaine*, 2 vol. (texte et cartes), Amiens, Société des Antiquaires de Picardie, 1975, 164 p., 18 cartes.
- AUDOUZE, BUCHSENSCHUTZ 1989 : AUDOUZE (F.), BUCHSENSCHUTZ (O.), *Villes, villages et campagne de l'Europe celtique*, Paris.
- BAYARD 1983 : BAYARD (D.) et MASSY (J.-L.), *Amiens romain. Samarobriua Ambianorum*, Revue Archéologique de Picardie n° spécial, ill.
- BLONDIAU 1996 : BLONDIAU (L.) avec la collab. de BUCHEZ (N.), *Pont-de-Metz "Le Champs Pillard" 80632003 AH. DFS de sauvetage urgent*, SRA Picardie, Amiens, 1996, inédit.
- BLONDIAU 2002 : BLONDIAU (L.) avec la collab. de CAMMAS (C.), CHAIDRON (C.), YVINEC (J.-H.), LAPERLE (G.), LEGROS (V.), MAHEO (N.), MATTERNE (V.), MILLERAT (P.), ROUSSEL (J.-P.), THUET (A.), *Pont-de-Metz "La Ferme aux Mouches 2" 80 - Somme. Rapport de Fouilles*, SRA Picardie avec le concours de la SANEF, Amiens, 2002, 2 vol., 233 pp, 135 ill.
- BLONDIAU 2004 : BLONDIAU (L.), *Pont-de-Metz et Salouël, "Nouvel Hôpital"-Code Inrap : GA 19009901. N° de site : 801305A1. Code Patriarche : 8502. N° SRA : 2004-801305. Rapport de sondages*, INRAP-SRA Picardie, Amiens, 2004, 65pp, 17 ill.
- BLONDIAU 2008 : BLONDIAU (L.), *Pont-de-Metz, "RN29/RD408"-Code Inrap : GA 19104501. Code Patriarche : 9472. N° SRA : 2008-610674-A1. Rapport de sondages*, INRAP-SRA Picardie, Amiens, 2008, 50pp, 17 ill., inédit.
- BLONDIAU et al. 2012 : BLONDIAU (L.) (dir.) avec AUXIETTE (G.), BUCHEZ (N.), CHAIDRON (C.), DESCHEYER (N.), OUDRY (S.) et avec les collab. de KADDECHE (R.), LANCELOT (S.), BETHUNE (B.), GUERLIN (P.), MARIETTE (E.), *Amiens (Somme) "ZAC Les Jardins d'Intercampus". Organisation, évolution de l'habitat et des nécropoles sur le plateau dominant la vallée de la Selle en périphérie d'Amiens du Bronze final au II^e s. ap. J.-C.*, Amiens, septembre 2012, 342 pp, 201 ill., inédit.
- BOULESTIN, DUDAY 1997 : BOULESTIN (B.), DUDAY (H.), "Les restes humains dans la résidence aristocratique de Montmartin (Oise) du III^e au II^e s. av. J.-C.". In : Brunaux (J.-L.), Méniel (P.) dir., *La résidence aristocratique de Montmartin (Oise) du III^e au II^e s. av. J.-C.*, Paris, 1997, DAF 64, p. 161-174.
- BUCHEZ 2008 : BUCHEZ (N.), *Salouël "Nouvel Hôpital", zone B, Rapport Final d'Opération*, région Picardie, INRAP, inédit.
- COLLART 1996 : COLLART (J.-L.), "La naissance de la villa en Picardie : la ferme gallo-romaine précoce". In : Bayard (D.), Collart (J.-L.), *De la ferme indigène à la villa romaine*, Revue Archéologique de Picardie n° spécial 11, 1996, p. 121-156.
- DUVETTE et al. 2007 : DUVETTE (L.), LOCHT (J.-L.), COUTARD (S.) avec les contributions de AUXIETTE (G.), CHAIDRON (C.), DESCHEYER (N.), *Amiens (Somme) "ZAC de Renancourt". Rapport de diagnostic intermédiaire du 28/05/07 au 18/07/07*, Amiens, octobre 2007, 123 pp, 69 ill.
- GARMY 2002 : GARMY (P.), "Villa-vicus : une question d'espace ?", *Revue Archéologiques de Narbonnaise*, 35, p. 27-38.
- GAUDEFROY 2011 : GAUDEFROY (S.), "Les sites de La Tène moyenne à La Tène finale sur les tracés linéaires en Picardie : questions méthodologiques et résultats scientifiques", *Revue Archéologique de Picardie*, 3/4, 2011, p. 201-267.
- JAHIER et al. 2000 : JAHIER (I.), BESNARD-VAUTERIN (C.), LEPAUMIER (H.), PARIS (P.), RENAULT (V.), SAN JUAN (G.), DRON (J.-L.), HINCKER (V.), FORFAIT (N.), "Les bâtiments des habitats de l'âge du Fer en Basse-Normandie : panorama des découvertes". In : Blancquaert (G.), Marion (S.), *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale*, Études d'histoire et d'archéologie IV, Paris, p. 339-358.
- LEMAIRE 1997 : LEMAIRE (P.), *Amiens-Renancourt "Rue Haute des Champs", construction de la Pénétrante Ouest d'Amiens*, DFS, SRA, 1997, inédit.
- LEMAIRE 1994 : LEMAIRE (F.) avec la collab. de BLANCHART (K.), *Pont-de-Metz (Somme) "Le Champs Pillard" 80632003 AH. DFS de sauvetage urgent*, SRA Picardie, Amiens, 1994, inédit.
- MALRAIN 2000 : MALRAIN (F.), *Fonctionnement et hiérarchies des fermes dans la société gauloise du III^e siècle à la période romaine : l'apport des sites de la moyenne vallée de l'Oise*, Thèse. Université de Paris I - Panthéon-Sorbonne. UFR d'Archéologie, 2000.
- Malrain et al. (2007) : MALRAIN (F.), BLONDIAU (L.), CHAIDRON (C.) avec les contributions de AUXIETTE (G.), LEGROS (V.) et PINARD (E.), "Les enclos laténiens sont-ils toujours des fermes ?", *Revue Archéologique de Picardie*, 3/4, 2007, p. 17-56.

